



Circulaire n°2 – Année 2022-2023

Circulaires

Les circulaires vous sont envoyées par mail. Si vous ne les recevez pas, merci de revenir vers le secrétariat afin que nous vérifiions l'adresse mail enregistrée.

Nous vous invitons également à vérifier vos spams et à nous accepter comme expéditeur.

Systématiquement, les circulaires sont mises sur le site internet de l'école : www.sacrecoeur-guipavas.fr

Vous pouvez donc aller vérifier de temps en temps au cas où vous n'auriez rien reçu.

Horaires et fonctionnement

Le fonctionnement actuel est valable jusqu'aux vacances de la Toussaint. En cas de changement, nous vous le signalerons.

Maternelle :

Il y a **2 entrées différentes** pour le matin :

- À partir de 8h35, l'entrée se fait par le préau pour les classes de PS2/MS de Mme Saillé, pour les MS/GS de Mme Huguen et Mme Kermarrec. Les enfants sont déposés directement en classe.

Les élèves des classes de PSA de Mme Mimeret, PS B de Mmes Maroc et Balpe et MS/GS C de Mme Troadec devront rentrer par la porte blanche au bout du bâtiment maternelle.

Cela évitera les trop nombreux croisements.

L'entrée par la garderie n'est pas autorisée.

- À 12h et 16h30, les élèves de PS sont à aller chercher en classe. Les élèves des 4 classes de Isabelle Saillé, Camille Huguen, Gaëlle Kermarrec et Isabelle Troadec sont à venir chercher dans la grande salle de motricité.

Primaire :

Les élèves de primaire peuvent rentrer par le portail Bd Charles de Gaulle ou par le portail de la rue De Lattre de Tassigny, selon votre choix. Pour le soir, c'est la même chose. Bien prévenir votre enfant de l'endroit où vous venez le chercher.

Il est strictement interdit de passer par le portail du parking du personnel, pour éviter tout incident.

Catéchèse / Culture chrétienne en primaire

La culture chrétienne a lieu le vendredi en dernière heure de l'après-midi. Vous allez remplir un coupon, pour inscrire ou non votre enfant.

Attention : le vendredi 2 septembre, la culture chrétienne n'ayant pas encore commencé, tous les enfants termineront à 16h30.

L'inscription est valable pour toute l'année. Votre enfant ne pourra pas rester s'il n'est pas inscrit pour cette année scolaire.

La catéchèse, qui est un parcours de foi avec préparation aux sacrements pour ceux qui le souhaitent, se fait en paroisse.

Sortie des enfants de primaire qui ne font pas de culture chrétienne le vendredi

Attention, les enfants qui partent à 15h30 le vendredi sortent **tous** par le portail principal, Bd Charles de Gaulle. Merci d'arriver à l'heure exacte de sortie.

Réunions de classes

Voici les dates des réunions de classes. Chaque réunion se déroule dans la classe de votre enfant. Les enfants n'assistent pas aux réunions.

PS1/PS2 A Mme Delphine MIMERET	Mardi 4 octobre
PS1/PS2 B Mmes Isabelle MAROC et Anne-Gaëlle BALPE	Mardi 4 octobre
PS2/MS Mme Isabelle SAILLÉ	Mardi 20 septembre
MS/GS A Mme Camille HUGUEN et Patrice ENOUL	Mardi 20 septembre
MS/GS B Mme Gaëlle KERMARREC	Jeudi 29 septembre
MS/GS C Mme Isabelle TROADEC	Mardi 20 septembre
CP/CE1 A Mme Catherine BERTHOU	Vendredi 9 septembre
CP/CE1 B Mme Emmanuelle GENDROT	Jeudi 22 septembre
CP/CE1 C Mme Nadège LALANDE	Vendredi 9 septembre
CE1/CE2 A Mme Mylène ROIGNANT	Lundi 12 septembre
CE1/CE2 B M. Emmanuel MARTIN	Lundi 12 septembre
CM1 A Mme Laurence GIRARD et Mme Virginie DORVAL	Jeudi 29 septembre
CM1 B Mmes Laurence POISSON et Cécilia REBOURS	Mardi 4 octobre
CM1/CM2 Mme Élodie BOTHEREL	Mardi 20 septembre
CM2 Mme Marie-Laure CROGUENNEC	Jeudi 8 septembre

Absences

Nous vous rappelons que toute absence doit être justifiée.

En cas d'absences imprévues, vous pouvez prévenir le secrétariat au 02-98-84-60-22 ou par mail à l'adresse suivante : sacrecoeursecretariat@gmail.com

Merci d'utiliser cette adresse uniquement.

Garderie / Cantine

La garderie fonctionne à partir de 7h30 et jusqu'à 19h.

Lorsque vous déposez votre enfant le matin, vous devez prendre sa carte dans la boîte de sa classe, boîte qui se trouve sur une des tables de la cantine maternelle, et la donner ensuite à la personne qui est à l'accueil.

Pour le soir, vous devez également prendre la carte et la transmettre à une des personnes de l'équipe.

La carte une fois scannée, permet d'envoyer directement l'heure de départ au logiciel de facturation. Attention, si la carte n'est pas donnée et scannée, c'est le créneau le plus long qui est facturé.

La garderie est payante jusqu'à 8h30 en maternelle et 8h15 en primaire.

Tout enfant arrivant dans l'enceinte de l'école avant 8h15 scannera sa carte.

Les créneaux du soir sont par demi-heure, à part le premier créneau qui est d'une heure car il inclut le goûter.

Si un parent arrive après 19h, une pénalité de 5 euros par enfant est facturée.

L'entrée à la garderie en maternelle se fait uniquement par la porte vitrée.

Après 8h30, cette porte est fermée. Vous ne pouvez pas rentrer par cette porte pour déposer vos enfants en classe.

Le repas de cantine est facturé en fonction de la présence de votre enfant au repas.

Chaque matin, votre enfant s'inscrit en classe.

ATTENTION, il ne sera plus possible d'inscrire votre enfant ou d'annuler, après son entrée en classe.

Lieux de garderie :

Le matin, les enfants de maternelle et de primaire sont dans la garderie du bâtiment maternelle.

Le soir :

De 16h30 à 18h, les enfants de maternelle et de primaire sont séparés.

Les enfants de maternelle sont dans la cour maternelle quand le temps le permet, ou dans le bâtiment.

Les enfants de primaire goûtent sous le préau quand le temps le permet, puis rejoignent la Bibliothèque (appelée BCD) pour l'aide aux devoirs et les activités libres.

La BCD se trouve au rez-de-chaussée du bâtiment primaire. Vous pouvez y accéder en passant par la porte au milieu du bâtiment et en prenant à droite une fois rentré dans le bâtiment.

À 18h, tous les enfants de maternelle et de primaire, sont dans la garderie du bâtiment maternelle.

La cantine et la garderie sont des services proposés aux familles.

En cas de comportements inappropriés, les élèves peuvent être exclus quelques jours voire définitivement si cela se renouvelait.

Informations diverses pour vos enfants

Toutes les informations concernant votre enfant (absence prévue, demande de rendez-vous, dispense de sport...) doivent être directement transmises aux enseignants et non pas au secrétariat ou à la direction, sous enveloppe au nom de l'enfant.

Traitements médicaux :

Si votre enfant consulte le médecin et doit avoir un traitement médicamenteux, dans la mesure du possible, demandez à ce que le traitement soit donné le matin et le soir.

Au niveau de l'école, nous ne sommes normalement pas autorisés à donner de médicaments.

Si cela n'est pas possible, il vous faudra fournir l'ordonnance, les médicaments et un document écrit de votre part, autorisant l'équipe éducative à donner le traitement.

Vêtements

Afin d'éviter les pertes de vêtements, merci de prendre le temps d'écrire le nom de votre enfant dans les manteaux, pulls, bonnets ou tours du cou...

En cours d'année, si votre enfant égare quelque chose, merci de vérifier en garderie, au secrétariat ou dans les couloirs des classes.

Il reste de nombreux vêtements de l'an dernier au secrétariat (les photos vous avaient été envoyées en juillet). Ils seront donnés à une association si personne n'est venu les prendre au 15 septembre.

Règlement interne

Vous recevrez le règlement interne ultérieurement. Nous vous demanderons de bien le relire avec votre enfant et de le rapporter signé par vous et votre enfant s'il est en âge de le faire. Cela engage chacun, enseignant, parents et enfants à respecter les règles de l'école.

Autorisations

La feuille d'autorisations est à rapporter cette semaine. Concernant le droit à l'image, nous vous rappelons que nous ne pouvons pas empêcher les captures d'écran ou le partage des photos prises à l'école et mises en ligne sur le site.

Portail

L'école est équipée de 2 portails avec visiophone.

Le portail qui se trouve Bd Charles de Gaulle est automatisé. Il ne faut pas le toucher et le laisser se fermer si la fermeture est en cours. Actuellement, le visiophone est en panne. Les professionnels cherchent la solution, que nous espérons rapide

Le portail qui se trouve Rue Delattre de Tassigny, côté garderie, n'est pas automatisé. Il faut donc le pousser quand vous entendez la mention « porte ouverte » et bien le refermer en le poussant jusqu'à la butée.

Pour sortir, vous avez des boutons poussoirs sur les murs. (à côté des poubelles pour le portail principal et sur le côté gauche du portail pour la rue Delattre).

Seuls les adultes sont autorisés à les utiliser.

Communication avec les membres de l'APEL

Chers parents,

Afin de favoriser la communication entre vous et nous, représentants des parents d'élèves, voici une adresse mail sur laquelle vous pouvez nous contacter :

apel.sacrecoeur29490@gmail.com

Vous souhaitez nous faire part de suggestions pour améliorer le quotidien de nos enfants ; vous avez des questions que vous souhaitez que nous abordions lors des conseils d'administration du bureau de l'APEL ou pour toutes autres remarques, n'hésitez surtout pas à le faire par ce biais.

Participez, vous aussi, à la vie de l'école de vo(tre)s enfant(s).

L'assemblée générale de l'APEL aura lieu le 27 septembre à 20h, dans la grande salle de motricité.

Vous y êtes tous invités.

Les membres de l'APEL

L'équipe éducative

Voici les différentes personnes qui accompagneront vos enfants cette année :

- Accueil secrétariat / garderie/ cantine : Mme Dominique MESTRE
- Entretien école/ collège : M. Laurent DIEUDONNÉ et M. Romuald LACRITICK

- Entretien des locaux : Mme Laurence LESTEVEN / Mme Laëtizia ELISABETH
- Garderie : Mme Nicole NORET, Mme Cécile TERKI-HASSAÏNE, Mme Florence DUFLOS-GNONSEKAN, Mme Laurence ABAUTRET, Mme Monique MEUDEC, Mme Elodie CALVARIN, Mme Mélanie GRANNEC
- Préparation des repas et self collège : Chef cuisinier : M. Cédric FRELOT aidé par Mme Françoise CLOAREC, Mme Marie-Thérèse PERROT, Mme Caroline MEUNIER, Mme Sandrine FRUHAUFF, Mme Sonia POP, M. Romuald LACRITICK.
- Cantine école : Mme Nicole NORET, Mme Dominique MESTRE, Mme Monique MEUDEC, Mme Florence DUFLOS-GNONSEKAN, Mme Laurence ABAUTRET, Mme Élodie CALVARIN, Mme Mélanie GRANNEC
- Comptabilité : Mme Caroline ABALAIN
- AESH : Mme Morgane MÉZIERE, Mme Clémence QUÉZÉDÉ, Mme Delphine BERNICOT, Mme Chantal BODÉRIOU, Mme Charlotte LAMOUR, Mme Myriam GALÉRON.
- Classes :
 - PS1/PS2 : Delphine MIMERET - ASEM : Florence DUFLOS-GONSEKAN
 - PS1/PS2 : Anne-Gaëlle BALPE/ / Isabelle MAROC - ASEM : Nicole NORET
 - PS2/MS : Isabelle SAILLÉ – ASEM : Mélanie GRANNEC
 - MS/GS A: Camille HUGUEN et Patrice ENOUL– ASEM : Elodie CALVARIN
 - MS/GS B: Gaëlle KERMARREC – ASEM : Cécile TERKI-HASSAÏNE
 - MS/GS C: Isabelle TROADEC – ASEM : Laurence ABAUTRET
 - CP/CE1 A : Catherine BERTHOU
 - CP/CE1 B: Emmanuelle GENDROT
 - CP/CE1 C : Nadège LALANDE
 - CE1/CE2 A: Mylène ROIGNANT
 - CE1/CE2 B : Emmanuel MARTIN et Marjorie GOURMEL, enseignante en formation, qui sera présente 2 jours par semaine en parallèle avec M. Martin jusqu'en février)
 - CM1 A: Laurence GIRARD / Virginie DORVAL
 - CM1 : Laurence POISSON / Cécilia REBOURS
 - CM1/CM2: Élodie BOTHOREL
 - CM2 B: Marie-Laure CROGUENNEC
 - Dispositif d'adaptation : Vita TJEBBES

Belle année 2021-2022 à tous !

Emmanuelle COADOU